envisage-t-il une correspondance réelle? P. 142, le même θεός est supposé à l'origine de ital. *zio*, esp. *tio ;* est-ce à dire que M. Groult substitue θεός à θεῖος et qu'il identifie les deux mots grecs θεῖος : « oncle » et « divin »? A la même page, « tante » est donné comme issu du « composé » *atamita* (?) : l'auteur conteste-t-il donc la dérivation d'ordinaire admise de *amita*, avec un *t* épenthétique comme dans fr. *tata*?

Oserai-je signaler à l'auteur pour son *Errata* le bourdon de p. 60 : « le sursaut éclatant que Mistral a su donner au sein » (= au *sien* parler).

Soyons sérieux : le lecteur curieux des avatars du latin (dont M. Groult note avec raison p. 120 qu'il a été étrangement trahi par le français) lira avec plaisir et profit ce petit livre, où la dernière étape de la langue est judicieusement confrontée avec les péripéties de l'histoire.

J. Marouzeau.

**Métrique.**

Il convient d'abord de signaler ici deux études dans les *Mélanges de philologie, de littérature et d'histoire anciennes offerts à* J. Marouzeau *par ses collègues et élèves étrangers* : Paris, Les Belles-Lettres, 1948, in-8°.

M. André Burger, qui s'est attaché à l'étude des origines du vers roman (suivi en cela par le jeune Michel Burger, dont les recherches sont encore inédites), étudie *Les vers de la duchesse Dhuoda*, p. 85-102. Le poème que Dhuoda écrivit vers 842, latin quant à la langue, est roman par la métrique. Au reste, ce texte, très curieux par la forme, ne l'est pas moins par le fond. De plus, il soulève des problèmes de critique textuelle variés qui compliquent la tâche du métricien, mais au milieu desquels M. A. Burger se meut avec aisance.

M. R. G. Kent, *A problem of Latin prosody*, p. 303-308, étudie, chez Virgile, les cas où une syllabe finale brève, terminée par une consonne, compte pour longue devant une initiale vocalique. Sur les cinquante-quatre exemples fournis par le texte de Virgile, vingt-deux seulement pourraient s'expliquer par une longue originelle (*uidēt*). Les trente-deux exemples réfractaires à cette explication montrent qu'il y a une cause plus générale : le fait qu'une syllabe finale se terminait par une consonne permettait de la compter pour longue sous le temps marqué, en dépit d'une initiale vocalique suivante : *Buc.* 9, 66 : *Desine plura puēr et quod...* Je ne puis qu'approuver cette conclusion, ayant moi-même appliqué la même règle à l'hexamètre et au vers dramatique dans ma *Métrique*, § 47.

Dans la *Rozprawi Wydziału Filologicznego* de la *Polska Akademia Umiejętności*, au t. LXVIII, n° 3 :

L. Strzelecki, *Studia prosodiaca et metrica.* L'auteur, qui a déjà

publié dans la même revue, t. LXV, une étude : *De Senecae trimetro iambico*, que je ne connais pas, examine ici le problème de la quantité de *-o* final chez Virgile. Tandis que le dat. et l'abl. sing. de la 2e déclinaison a conservé sa valeur *-ō*, la désinence *-o* de la 3e déclinaison et de la 1re personne verbale semblent avoir eu, dès son époque, une quantité mal définie, et le poète évite de les placer sous un temps faible pour constituer la 2e longue d'un spondée.

Si certains problèmes de détail paraissent résolus d'une façon trop simpliste, cette étude présente de nombreuses observations justes et instructives pour qui s'intéresse à la métrique verbale.

Suit, du même, un examen : *De synaloephae apud Iuuencum usu*. De cet examen, il résulte que Juvencus fut, au IVe siècle, un versificateur habile, ou plutôt qu'il a fort bien connu les habitudes des poètes classiques, auxquelles il s'est servilement ou timidement plié. Sur la question de la synalèphe tout au moins, il est donc conservateur.

W. F. Jackson Knight, *St Augustine's De Musica, a synopsis* : The Orthological Institute, London, [s. d.], in-8°, 125 pages.

G. Finaert et F.-J. Thonnard, *La Musique, De Musica libri sex* [7e vol. des Œuvres de saint Augustin], *texte de l'éd. Bénédictine, introduction, traduction et notes* : Desclée, de Brouwer et Cie, 1947, in-12, 546 pages.

Il est des rencontres heureuses : ces deux volumes, parus presque en même temps, l'un en Angleterre, l'autre en Belgique, rendent, enfin, le *De Musica* accessible ailleurs que dans les bibliothèques. Au reste ce dialogue augustinien mérite d'être mieux connu, mais il est rempli de difficultés, et l'orientation philosophique que l'auteur lui a donnée en rend l'abord malaisé. C'est pourquoi le travail de W. F. Jackson Knight, qui avait, du reste, reçu les encouragements précieux de E. K. Rand, est le bienvenu. Qu'est, au fond, cette *Synopsis*? L'auteur nous le dit dans son préambule : son but est de rendre accessible à tous, en langage clair et avec abondance d'exemples, la pensée d'Augustin. Ce n'est pas une traduction, c'est une sorte de commentaire continu, parfois plus court que le texte, et passant sous silence le détail du dialogue et tout ce qui n'est pas essentiel, parfois plus développé que lui. L'ouvrage est divisé en six livres, comme le dialogue qu'il suit pas à pas. C'est, à mon avis, un exemple excellent d'exégèse, de vulgarisation dans le bon sens du mot, et qu'on pourrait appliquer à d'autres ouvrages techniques, importants, mais peu répandus. M. Jackson Knight nous promet une édition du texte ; on la saluera avec plaisir, mais d'ores et déjà, nous avons un excellent instrument avec celle que viennent de

donner G. Finaert pour les livres I-V, et F. J. Thonnard pour le livre VI.

Rien de nouveau pour le texte, qui est celui de l'éd. Bénédictine. Un regret, si l'on peut en exprimer un au milieu de cette abondance de biens : on aurait aimé trouver ici une collation du ms. 286 de Tours, que mentionne Jackson Knight, et dont E. K. Rand avait signalé l'intérêt.

Chacun des six livres est précédé d'une introduction ; l'ouvrage est suivi de quarante-cinq pages de notes substantielles et s'achève par une table analytique qui rendra aisée la consultation du volume (quelques erreurs minimes dans les références).

La traduction est, je crois bien, la première qui ait été publiée en français ; elle a le mérite de ne pas éluder les difficultés du texte et de rester toujours élégante.

Ces deux ouvrages tirent le *De Musica* de l'injuste oubli où il était plongé. Les lecteurs de H. I. Marrou savent qu'il est plein d'intérêt ; les métriciens ont, eux aussi, plus d'une observation utile à en tirer : ils ne sauraient négliger une œuvre qui nous renseigne sur la prononciation latine et la récitation des vers au IVe siècle et qui, de plus, nous permet de remonter à l'enseignement de la métrique à l'époque de Cicéron ; on sait, en effet, qu'Augustin a puisé une partie importante de sa doctrine dans les *Disciplinarum libri* de Varron et qu'il proclame à diverses reprises sa fidélité à l'enseignement des *ueteres docti*.

P. W. Harsh, *Iambic words and regard for accent in Plautus* : Stanford University publications, vol. VII, n° 2, 1949, in-8°, 149 pages.

Les résultats contradictoires et décevants des travaux consacrés à l'étude des lois qui régiraient la coïncidence ou la non-coïncidence de l'accent et du temps marqué ne découragent pas les chercheurs. C'est le tour aujourd'hui de M. P. W. Harsh, professeur à la Stanford University de Californie, de s'engager dans cette voie sans issue. L'auteur, en s'appuyant sur l'emploi de certains types verbaux comparé chez Ménandre et chez Plaute, pense être arrivé à des conclusions solides, et désormais, dit il, p. 108, on se trouve placé devant l'alternative d'admettre une explication complète et rationnelle du vers de Plaute, ou de se réfugier « in obscurant and mystical metrical considerations » inconnues des Grecs et sans aucune existence justifiable en latin.

M. Harsh cherche à établir surtout (p. 7) jusqu'où la coïncidence et la non-coïncidence sont dues à la langue et à la métrique ou à un propos délibéré du poète. Ici je poserai la question préliminaire à laquelle on n'a jamais répondu : quelle est cette métrique qui tantôt se suffit à elle-même, et tantôt cède le pas à des règles d'accent ; quelles sont ces règles d'accent qui sont violées si souvent qu'on ne peut leur accorder aucune

autorité? Et comment admettre un vers amphibie qui tantôt serait mesuré et tantôt accentuel?

Je choisis, entre beaucoup d'autres, trois exemples sur lesquels M. Harsh insiste particulièrement (p. 32-35) pour établir une distinction entre coïncidence et non-coïncidence voulues par le poète. Trois sénaires ont, comme premier hémistiche : *palmam poetae*, — *sedent electi*, — *urbani fiunt*. Les deux premiers exemples présentent un désaccord de l'accent et du temps marqué, le troisième un accord parfait. Cependant, dans le premier cas, le poète pouvait dire *poétae pálmam* ; il ne l'a pas fait. La raison est celle-ci, dit M. Harsh : dans les deux premiers exemples le rythme ïambique est clair, puisqu'il y a un pied pur dans chacun. Au contraire, dans le troisième, constitué par des spondées, Plaute éprouve le besoin de rappeler le rythme ïambique en faisant coïncider accent et temps marqué : *urbáni fiunt*. Car, ajoute M. Harsh, p. 35 : « quantitative meter is the first criterion of Plautine verse, to which all other considerations, including coincidence of ictus and accent are subordinated ». Nous voilà sur la bonne voie ! Mais, si l'explication du troisième exemple était la bonne, pourquoi Plaute aurait-il laissé passer tant d'exemples contraires, comme Amph. 22 *scibat facturos*, 42 *uidi Neptunum*, 43 *Martem Bellonam*, etc., où l'ordre inverse lui donnait la fameuse coïncidence? De plus, il est difficile de croire qu'une suite de deux spondées obscurcisse le rythme ïambique : combien de vers n'ont qu'un ou deux pieds purs ! certains septénaires ïambiques en sont même totalement dépourvus.

J'ajoute quelques remarques de détail. L'auteur admet, si j'ai bien compris, que l'accent du temps de Plaute était un accent d'intensité. Je note simplement, puisque le *De Musica* cité plus haut m'en fournit l'occasion, qu'Augustin, à la fin du IVe siècle, parlant de la métrique classique, s'occupe uniquement de la quantité, et que jamais, à propos des multiples exemples qu'il récite *en battant la mesure*, il ne fait la moindre allusion à l'accent ; une seule fois le mot d'accent (mais *acumen* !) est prononcé pour distinguer les deux sens de *pone*.

A propos de l'accent de groupes ou mots métriques, toutes les observations ne sont pas recevables. Que *mánus* perde son accent dans *in manu*, oui ; mais qu'on en soit arrivé à *in manú*, contraire à l'accentuation voulue par la prosodie, c'est très douteux, et *quíd merét machaera* (Ps. 1185) n'est pas concevable. D'ailleurs, comment accorder ces exemples avec ce qui est dit, p. 37 et 38, d'un changement d'accentuation tel que *regére*, qui dénaturerait le mot?

L'allitération est propre aux langues qui ont un accent d'intensité, dit M. Harsh, p. 31. Le fameux vers d'Ennius me revient à la mémoire :

« O Tite tute Tati tibi tanta tyranne tulisti. »

Sept mots allitérants ; mais deux seulement présentent, par hasard, la coïncidence de l'accent et du temps marqué.

Pour conclure, je crois que M. Harsh est loin d'avoir répondu à tous les doutes ; il y a donc toujours deux camps opposés en présence. Je ne suis pas dans celui de M. Harsh. Je dis camps opposés et non camps ennemis. C'est, en effet, avec sympathie et intérêt qu'on lit cet ouvrage méticuleux : il s'attaque à des questions difficiles, qui, si on les abordait par un autre côté, pourraient apporter des remarques très précieuses sur la prononciation latine : je pense, en particulier, au problème des mots métriques sur lequel on est loin de tout connaître. Mais, pour l'instant, le défaut majeur des travaux de ce genre, tels qu'ils sont conduits, c'est, à mon avis, qu'ils partent de l'inconnu pour aboutir à l'hypothèse.

L. Nougaret.

L. Nougaret, *Traité de métrique latine classique* : Paris, Klincksieck, 1948, 134 pages.

Ce manuel, qui s'est intégré à la « Nouvelle collection à l'usage des classes », dans laquelle il prend rang à la XXXVI^e^ place, arrive à son heure, et le besoin s'en faisait sentir : de nos jours, trop d'étudiants ne possèdent que le latin, ignorent le grec, et il était nécessaire de leur offrir un traité où les faits grecs et latins ne fussent point mêlés.

M. Nougaret commence par un chapitre de notions générales sur la métrique, le mot et les vers, puis aborde son exposé en tenant compte de la chronologie, ce qui est de bonne méthode : il commence donc sur le plan historique par la période du saturnien, celle de la versification primitive qui ne doit rien au grec.

Dans le dessein louable de ne pas émietter les faits métriques et de ne pas disperser l'effort du lecteur, M. Nougaret, par un tour de force peu commun, ramasse tous les faits métriques en trois grands chapitres contenant : 1, la versification dactylique ; — 2, la versification iambotrochaïque ; — 3, la métrique éolienne. Ce propos est sans conteste le meilleur, sur le plan logique, si l'on veut considérer l'ordre d'importance décroissante, et même sur le plan chronologique, si l'on veut tenir compte de l'apparition successive dans la littérature latine des mètres empruntés au grec.

Menant à bonne fin son traité, l'auteur termine par la prose métrique et les clausules cicéroniennes, et ajoute un appendice sur la fin de la métrique classique. Il faut admirer que M. Nougaret ait pu condenser en trois grands chapitres centraux une matière aussi abondante et aussi complexe ; ce tour de force dont j'ai parlé plus haut et qui simplifiera la tâche de nos étudiants, qui sont, hélas ! des profanes, ne va pas sans for-

cer la logique, puisque dans le grand chapitre de la métrique éolienne on voit entrer à partir du par. 313 les vers lyriques *non éoliens* : il eût donc été préférable d'intituler le chapitre v : *Vers et strophes lyriques*, et de les subdiviser en *éoliens* et *non éoliens*.

Dans l'ensemble, la doctrine métrique est claire, orthodoxe et sûre ; elle tient compte des derniers travaux, d'ailleurs indiqués dans une bibliographie suffisante. Il est agréable de retrouver cité correctement le saturnien : *dabunt malum Metelli*... que les deux derniers ouvrages de métrique parus ont déformé. On pourra, sans doute, discuter certains points de détail et contester telle affirmation de l'auteur, par exemple celle qui est relative aux coupes de l'hexamètre : les Latins n'ont pas eu la même conception de la césure que les Grecs ; chez eux, les poètes dactyliques évitent de faire coïncider la matière verbale avec le mètre : d'où l'abondance des césures penthémimères complétées par des trihémimères et des hephthémimères. Faut-il considérer ces dernières comme des semblants de césure (par. 85)? Je n'en suis pas aussi sûr que l'auteur : M. Nougaret obéit sans doute au souci de ne pas morceler les deux membres de l'hexamètre. Mais alors pourquoi introduire trois césures dans l'hexamètre :

tu uatem || tu diua || mone. || Dicam horrida bella (A. VII, 41).

Que vient faire le *membrum* minuscule : *monē*. Ne fallait-il pas, en l'espèce, jeter par-dessus bord la trochaïque 3e qui se trouve à peu près abandonnée dès Ennius et qui ne constitue ici qu'un accident à peu près fatal, puisque : 1° les Latins évitent de finir un pied au centre du vers avec un mot important ; 2° et que, d'autre part, le latin ne possède qu'un petit nombre de mots susceptibles de s'étaler de la trihémimère jusqu'à l'hephthémimère (cf. les ex. du § 77) ; un débutant sera certainement perdu dans la casuistique des couples simples, doubles et triples des pages 28-40 ! Trouvons-nous là un legs des raffinements de L. Havet? En tout cas, M. Nougaret tient le plus grand compte des repos du sens et de l'appartenance syntaxique pour l'établissement de la coupe : mais justement L. Havet enseignait que les repos du mètre sont indépendants des repos du sens, quoiqu'ils exercent l'un sur l'autre une attraction d'autant plus sensible que le poète est plus novice. Cette remarque ne prétend pas résoudre un problème, mais souligner les difficultés inextricables auxquelles on se heurte quand on veut approfondir des questions simples en apparence.

Le besoin de fournir une classification claire conduit parfois l'auteur à des formules qui sont attestées dans le *Corpus des gram. lat.*, mais qui, du point de vue du grec, sont de pures hérésies. Ainsi, au par. 279, on lit que le glyconique est un phérécratien augmenté d'une syllabe ; à l'ori-

gine, en grec, c'est le contraire qui est vrai : le phérécratien est un glyconien catalectique ; d'ailleurs, il clôt, d'habitude, sur un point d'orgue, une série glyconique ; et il est d'autres affirmations de ce genre (cf. § 278, etc.) qui demanderaient à être redressées, ou au moins complétées, par les faits grecs. Mais il est vrai que la rupture est consommée entre les deux métriques : ainsi, M. Nougaret a raison de rapprocher le glyconien de l'asclépiade (p. 100 et 101) ; très différent de l'asclépiade en grec et multiplié à l'infini par le polyschématisme, le glyconien se fige en latin en une forme unique et devient en fait une sorte d'*asclépiade minime*, souvent associé au *petit asclépiade*.

La forme de ce travail est soignée et l'impression correcte ; je n'ai guère relevé qu'un vers qui contienne deux lapsus, d'ailleurs véniels : § 132 *Glauco*...

En résumé, nous possédons désormais un manuel qui est très averti de toutes les questions qu'il faut connaître et qui, espérons-le, donnera le goût de la métrique latine à nos étudiants qui la connaissent si peu.

J. Descroix.

## Éditions et Commentaires.

*Collection Guillaume Budé* : Paris, Les Belles-Lettres.

— Térence, t. III (*Hécyre, Adelphes*), texte établi et traduit par J. Marouzeau : 1949, 188 doubles pages.

Je me borne à noter ici la parution, retardée par les événements, de ce dernier volume de Térence, avec lequel se trouve complétée dans la collection G. Budé l'édition des deux comiques latins (le dernier volume du Plaute de M. Ernout a été signalé dans cette *Revue*).

J. M.

— *Quinte-Curce, Histoires*, t. II (livres VII-X), texte établi et traduit par H. Bardon : 1948, p. 222-445.

J'ai présenté dans cette *Revue* le premier volume de la présente édition et n'ai pas à revenir sur l'essentiel de mon premier compte-rendu. Le souci de M. Bardon a été de mettre entre les mains du lecteur un instrument de travail scientifique, en fournissant au consultant toutes les données de la tradition manuscrite. Trop de données peut-être, pourra-t-on penser, nombre d'entre elles étant de caractère purement orthographique (confusions perpétuelles entre *e, oe, ae*, entre *ci* et *ti*... ; entre *i* et *e*) ; l'économie des variantes sans intérêt aurait pu alléger considérablement l'apparat (cf. par exemple p. 226, 330, 342, 367...) ; il eût suffi dans une note préliminaire de caractériser l'usage des principaux copistes.